

## Informations de base

**2025/0396(COD)**

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)  
Directive

Suspension de l'application des règles relatives à la responsabilité élargie des producteurs de déchets, de déchets d'équipements électriques et électroniques et de déchets plastiques à usage unique (Omnibus VIII sur la législation environnementale)

### Subject

3.70 Politique de l'environnement  
3.70.12 Gestion des déchets, déchets ménagers, emballages, déchets industriels légers  
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)  
3.70.20 Développement durable

En attente de la décision de la commission parlementaire